



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 15 MARS 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS DECISIONS

Chris MASOE (RACING 92) : A la suite de son exclusion définitive à l'occasion de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / Racing 92 du 4 mars 2017 (J19 TOP 14), Monsieur Chris MASOE est suspendu **1 semaine** pour « *Charger dangereusement un adversaire avec le ballon, y compris avec l'épaule* ». Cette suspension prend effet au jour de la rencontre.

Monsieur Chris MASOE est donc requalifié immédiatement.

MONTPELLIER HERAULT RUGBY / STADE TOULOUSAIN RUGBY : La Commission de discipline et des règlements a décidé de ne pas donner suite à la réclamation déposée par le Stade Toulousain Rugby à l'issue de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / Stade Toulousain Rugby du 19 février 2017 (J18 TOP 14).

Tobias FLOOD (STADE TOULOUSAIN RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres LOU Rugby / Stade Toulousain Rugby du 17 septembre 2016 (J5 TOP 14), Stade Toulousain Rugby / Castres Olympique du 5 novembre 2016 (J10 TOP 14), C.A. Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain Rugby du 11 mars 2017 (J20 TOP 14), Monsieur Tobias FLOOD est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

La date de requalification sera communiquée ultérieurement, compte tenu du fait que Monsieur Tobias FLOOD est suspendu dans l'attente de son audience devant la Commission de discipline et des règlements à la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain Rugby du 11 mars 2017 (J20 TOP 14).